14e ANNEE — N° 709 PARAIT LE SAMEDI 1e Octobre 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétees on traite de gré à gré

DÉFENSE INTERNATIONALE

Au lendemain de l'assassinat de l'impératrice d'Autriche, nous avons émis à cette place l'idée d'une entente internationale qui permettrait d'enrayer les attentats anarchistes.

Constatons avec plaisir que cette idée est en train de faire son chemin. L'Italie, qui est un peu le bouillon de culture de la secte des «chourineurs»,, a pris l'initiative de ce projet de défense sociale.

La Suisse, dont l'hospitalité généreuse mal entendue parfois, donnait trop facilement droit d'asile à ces malfaiteurs, vient de proposer à l'étude de ses Conseils fédéraux des mesures spéciales de surveillance et d'expulxion contre les scélérats du genre de Luccheni. Déjà une cinquantaine d'individus généreux, désignés à l'attention de la police helvétique, ont été priés par les gendarmes, de repasser la frontiére.

Il ne sera pas malaisé par la suite d'établir un réglement de police générale, d'établir dans chaque pays, une sorte de cordon sanitaire arrêtant au passage les chevaliers du couteau.

Il ne serait pas mauvais non plus que les professeurs d'anarchie en chambre qui du fond de leur cabinet exaltent la cervelle de quelques malheureux fanatiques se vissent un peu plus génés dans leur apostolat.

On se rappelle que Casario avait été stylé par un avocat italien du nom de Gori, de bonne mémoire, lequel commettait la mauvaise et lâche action, de pousser à l'assassinat de pauvres diables faciles à entrainer par des déclamations dont ils trouvent ensuite l'écho dans leur misère.

Casario a été guillotiné mais son professeur vit encore gras et bien portant sans doute, savourant l'odeur du sang qu'il a fait verser.

Qui sait si Luccheni n'a pas obéi aux mêmes leçons ?

Ces provocateurs qui ne courent aucun risque, paraissent beaucoup plus coupables et beaucoup plus dangereux que les sauvages inconscients dont ils arment le bras. N'y aurait-il pas quelques précautions à prendre vis-à-vis d'eux, dût-on troubler leur sérénité ?

En un mot comme en cent, l'anarchie n'est pas une doctrine, c'est une école d'assassinat — et d'assassinat international.

Toutes les nations civilisées par conséquent ont un intérêt vital à ne pas laisser se propager librement ce genre d'instruction.

Jusqu'à ce jour, les élèves seuls ont été frappés : il serait temps de songer aux maitres. X.

ÉCHOS & NOUVELLES

La question de Fachoda

Les journaux de Londres publient la déclaration officielle suivante an sujet de Fachoda ..

« Lorsque Kitchener- Pacha est arrivé à Fachoda il y a trouvé hissé le pavillon Français et le commandant Marchand occuppant la ville.

Le sirdar a eu une conérence avec l'officier français et l'a prévenu que, en sa qualité de commandant en chef de l'armée égyptienne, il était de son devoir d'occuper Fachoda, qui faisait partie de l'empire du Kédive.

Il ne s'est produit aucune discussion désagréable mais le commandant Marchand a refusé d'évacuer la ville sans ordres spéciaux de son gouvernement.

Actuellement les pavillons français anglais et égyptiens sont hissés sur la ville.

Le sirdar a laissé des forces suffisantes et est revenu à Ondurman. Le gouvernement français a été déjá saisi de l'affaire et les négociations vont commencer.

La reine a conféré la prairie au sirdar Kitchener ».

La balle du Sirdar Kitchener

La *Daily Chronicle* raconte l'anecdote suivante.

Le Sirdar de l'armée actuelle d'Egypte a eu jadis une aventure bizarre, à propos d'une balle qu'il consevre comme souvenir.

Pendant la campagne de 1888, au cours d'une escarmouche près de Souakim, le major Kitchener reçut une balle dans la figure. Il fut transporté par le Nil au Caire. Les chirurgiens, malgré tous leurs efforts, — on n'avait pas encore les rayons X — ne purent découvrir où la balle était logée. La blessure se cicatrisa rapidement et les médecins conjecturèrent que la balle était sortie toute seule, s'en qu'on s'en aperçut, pendant le transport du blessé sur le Nil.

Un jour, l'infirmier servit au commandant convalescent un beefteack savoureux. Le major Kitchener n'eut pas plutôt avalé quelques morceaux de viande, qu'il porta la main à sa gorge en s'écriant : « S'il n'y a pas d'os dans votre beefteack, infirmier, sûrement j'ai avalé une balle ; je la sens d'escendre ! ». Elle descendit, en effet — C'était la balle que les médecins croyaient disparue : et elle fut évacuée bientôt par les voies naturelles.

Les cigares de la Reine

La reine Victoria déteste le tabac, L'herbe à Nicot est sévèrement proscrite dans son entourage.

Cependant le compte des cigares, dans la liste civile est très élevé. Le chiffre le plus fort est celui des fins cigares de la Havane, spécialement fabriqués pour la souveraine et expédiés à Windsor dans des tubes en verre. Dans l'ile de Cuba même, ils coûtent un dollard.

Mais... qui donc les fume, ces cigares de la reine Victoria.

VARIÉTÉS

UN MONSTRE

Ils étaient assis sur un banc du boulevard ; la femme, une bonne et franche figure toute sympathique, surtout par son air de souffrance résignée, tenait étroitement dans ses bras un bébé, dont pleine de solitude, elle abritait le visage contre le vent, tout en l'allaitent avec un soin maternel touchant.

L'homme qui l'accompagnait, de traits durs et anguleux semblait lui parler avec courroux, de temps en temps, il portait la main sur l'enfant ; il paraissait vouloir l'écarter du sein de la mère celle-ci protestait et, à ses paroles dolentes, se mélait la plainte étouffée du pauvre petit ; en l'entendant, l'homme paraissait plus irrité encore ; il frappait du pied en roulant des yeux furibonds.

Quelques passants indignés, s'étaient arrêtés, ils avaient apostrophé rudement le brutal personnage ; mais lui, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, et tout en faisant vec sa canne un moulinet inquiètant, leur avait dit de passer leur chemin et de se mêler de leurs affaires ; à ceux qui insistèrent, la femme jeta un regard suppliant et, tout bas, d'une voix tremblante elle murmura :

— Merci ; mais, laissez-moi laissez-moi, je vous en prie !

Et les cœurs généreux, prêt à prendre sa défense, s'etaient écartés.

Plusieurs personnes, néammoins, s'intéressant à cette malheureuse, épiaient le groupe à quelque distance.

L'homme redoubla de méchante humeur ; il serrait les poings avec rage ; la femme pressait plus énergiquement le bébé contre sa poitrine ; elle pleurait, et le pauvret lui même faisait entendre de plus fréquents cris de douleur.

Tout à coup, l'homme, emporté par la fureur, saisit l'enfant par les pieds, d'une terrible secousse il l'arracha aux bras qui le protégeaient et, le faisant tournoyer un instant, il lui frappa la tête contre le dossier du banc !

Un bruit étrange fit frissonner les assistants ; la femme poussa un cri affreux auquel répondirent les clameurs des témoins de cet acte épouvantable ; elle tomba à genoux pantelante, folle d'effroi ; d'une voix déchirante, elle criait :

— Mon enfant ! mon pauvre enfant !

Le monstre grinçait des dents, l'écume aux lévres, hideux, heurtait à nouveau la pauvre petite tête contre le bois et ce même bruit, comme d'une chose creuse et résistante, glaça tous les cœurs.

Une formidable clameur jaillit dans les airs ; le rassemblement énorme se fit en un instant... mais l'homme, monté

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

23

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

La ménagère fut consultée. On pesa le pour et le contre ; on mit en balance le produit de l'augmentatiou et celui des « soirées ». Hélas ! on dut se rendre à l'évidence ; sacrifier la musique, c'était sacrifier nn bon tiers des revenus du ménage. C'était impossible au moment ou les enfants, devenus grands, augmentaient les besoins.

« Que veux-tu, mon pauvre Hippolyte, cherche une autre place. » Il chercha, fut plusieurs mois sans trouver ; il lui fallait un emploi lui permettant quelques heures de repos au moins au sortir de ses « nuits ». Il n'était plus jeune ; sa vue était, sinon menacée, du moins compromise. Il avait pris l'habitude de jouer « par cœur », sans regarder sa musique, ni même le clavier. « Si je deviens aveugle un jour, disait-il plaisement, j'aurai un métier tout trouve. Je m'y prépare ».

Il trouva une place s'adaptant assez bien à son labeur en partie double, mais dut accepter des émoluments inférieurs á ceux qu'il avait précédemment. C'était bel et bien le commencement de la guigne.

Son ancienne clientèle l'abandonna petit à petit ; les « jeunes » lui coupaient l'herbe sous le pied. Les exigences artistiques du public étaient devenues plus grandes. On voulait du nouveau, des difficultés, du brio, du fin de siècle ; on s'adressait au prix du Conservatoire que la nécessité de creuser leur trou réduisait à faire du métier.

Les beaux cachets devinrent plus rares. Adieu les belles réunions où Hippolyte était traité en ami : il lui fallut se résigner à devenir, comme les camarades, un simple ménétrier. Et cela juste au moment où une longue pratique l'avait fait passer au rang de « professionnel », ou les « anciens », ceux qui lui restaient fidèles, disaient : Soldoré, il n'y a que lui. Vieux répertoire, c'est possible. Mais c'est un mètronome en chair et en os. Pas moyen de ne pas bien aller avec lui : il ferait danser des bâtons de chaise. »

Il connut désormais tous les déboires, les chagrins mêmes du métier, sans parler des humiliations qui lui avaient été jusqu'ici épargnées.

Ses enfants avaient joui, dans leur prime jeunesse, d'une santé aussi parfaite que possible : des bobos, des maladies de bébés sans importance, qui n'effrayaient même pas la prudente mère de famille, Il n'en fut pas de même de l'adolescence.

Il arriva que le pauvre père partit le soir en habit, cravaté de blanc, pour aller faire « sauter », pour aller « amuser » les autres laissant la pauvre Irène en larmes auprès du lit de douleur d'un enfant, aux prises avec la fièvre typhoïde, ou la fièvre célébrale.

La premiére fois qu'il fut acculé à cette dure nécessité, que connaissent les gens de théâtre, d'aller « singer la gaîté » quand la maladie et la crainte de la mort vous étreignent le cœur, il avait proposé de renoncer à son cachet.

Me voix-tu revenant demain matin et trouvant notre pauvre enfant mort sans moi ?

— Le médecin me donne quelque espoir.

— S'il se trompait ?

— Hélas ! mon pauvre ami, est-ce au moment où nos dépenses sont si terriblement accrues, que nous pouvons sacrifier un gain si petit qu'il soit.

— Ma bonne Irène, et toi qui vas rester là toute seule...

— Seule ; non, les enfants sont charmants pour moi. Va, mon brave Hippolyte, le bon Dieu aura pitié de nous ; faisons d'abord notre devoir.

© VILLE DE SISTERON

sur le banc, tenait tout le monde à distance par son regard terrible...

Lors, otant son chapeau et saluant avec une aisance parfaite, il dit, en montrant le bébé :

— Messieurs et Mesdames, voici le dernier mot du perfectionnement dans l'art du jouet ; bébé en caoutchouc, grandeur naturelle, incassable, pleurant riant et supportant les procédés les plus barbares.

Tout en s'exprimant, il cognait régulièrement la tête du bébé, et, à chaque coup, on entendait un aïe, aïe ! lamentable.

Mais, cette fois, ce furent les rires qui éclatèrent avec un ensemble entraînant.

Et l'homme donna son adresse ; la femme parcourait les groupes en distribuant des prix-courants. Vraiment il ne vendait pas cher.

GUÈRISON D'UN BILIEUX

Jadis j'etais plus vert que maitre Clemenceau,
Et je n'esperais pas devenir tricolore...
Mais apres quelques bains de savon du *Congo*,
Me voila rose fringant couleur d'aurore

L. Bracq, au Parfumeur Victor Vaissier

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

DIGNE

L'Administration des enfants assistés dispose à la Saint-Michél de plusieurs pupilles de 14 à 18 ans, qui pourront étre placés comme domestiques chez des cultivateurs. Pour les renseignements, s'adresser à l'Inspection des enfants assistés, à la Préfecture.

Nous savons combien est grande la sollitude de l'Administration spéciale pour ses jeunes pupilles. C'est donc avec confiance que les propriétaires peuvent s'attacher ces jeunes gens. Ils sont l'objet d'une surveillance constante de ceux qui ont mission de les mener à l'âge d'homme. Aux cultivateurs, aux travailleurs de les aider dans cette tâche humanitaire.

Examens. — Nous rappelons que les examens pour le brevet élémentaire auront lieu à la Préfecture, local habituel le 3 octobre, pour les aspirantes ; le 6 octobre, pour les aspirants.

Pour le brevet supérieur, les aspirantes devront se présenter le 11 octobre et les aspirants le 18.

SISTERON

Salubrité Publique. — Trois procés-verbeaux ont été dressés cette semaine contre des personnes qui avaient été surprises jetant des immondices sur la voie publique.

— Un procés-verbal a été également dressé contre le nommé X.., qui avait fait un dépot d'ordures devant sa porte et qui n'avait pas voulu l'enlever.

Foire. — Malgré le temps incertain, la foire de lundi a été à peu près. Comme toujours, beaucoups plus d'acheteurs que de vendeurs. Les bestiaux ont tenus de bons cours, le blé s'est vendu de 29 à 30 fr. selon la qualité et la provenance.

Seul, le commerce de détail se plaint du peu d'affaires réalisés relativement à l'affluence du monde circulant sur nos places et marchés.

Pas d'accident à signaler

Bijou-Concert. — Comme nous l'avions déjà annoncé, la réouverture de ce théâtre est approximativement fixée vers le commencement novembre. Les pourparles engagés avec le propriétaire de cet établissement ayant pleinement réussis, nous pouvons dores et déjà nous réjouir à l'idée de passer notre temps agréablement pendant la saison d'hiver.

De grandes modifications ayant été faites à l'établissement, on y trouvera le confortable voulu et un service assuré.

Le nouveau directeur saura par le choix d'une excellente troupe, nous réserver d'agréables soirées et nous réveiller de cette léthargie dans laquelle est tombé Sisteron.

Nous espérons, que sous la haute direction de son directeur M. Mouton, cet établissement ne pourra que prospérer.

Collège. — Nous rappellons aux pères de famille que la rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre.

Ecole municipale de musique. Le cours de solfège, dirigés par M. Marneffe chef de musique, s'ouvrira le mardi 4 octobre à 8 h. du soir, dans une des salle du vieux collége.

Les cours d'instruments professés par MM. Siard et Queyrel, ont lieu chaque soir à la Mairie.

Nous engageons les parents à faire suivre à leurs enfants ces divers cours sur l'utilité desquels il n'est pas besoin d'insister.

ÉTAT-CIVIL

du 23 septembre au 1· Oct. 1898

NAISSANCES

Imbert Marcelle-Marie-Louise. Trabuc Henriette-Marie-Léontine·

MARIAGES

Entre M. Bayle Michel-François-Albin, coiffeur et Mlle Chauvet Rosine-Geneviéve

Entre M. Siard Henri, propriétaire, et Mlle Renault Céline.

DÉCÈS

André Léonie-Madeleine, 3 ans. — Justet Joseph, cult· 71 ans.

Concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes — Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 27 et vendredi 28 octobre 1898, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins de 25 ans au plus au 1r janvier 1898, sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close le 8 octobre 1898.

Marché d'Aix

du 29 septembre 1898

Bœufs limousins	1 25	a	1 28
— Gris	1 15	à	1 25
— Afrique	»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 52	à	1 57
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 10	à	1 20
— réserve	1 25	à	1 30
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »
— Mètis	» »»	à	» »»

Mots pour rire

Interwiew conjugal :

— Que veux-tu pour tes étrennes, Anastasie ?

— Dame, quelque chose de nouveau.

— Mais encore ?

— Tiens ! un spécimen du nouveau billet de 1,000 francs.

* * *

M. Joseph Prudhomme n'est pas satisfait de son fils :

— Jamais, entendez-vous, monsieur mon fils, jamais je ne me suis permis d'élever la voix devant feu mon respectueux mon père.

— Ah ! ton pére ! ton père !

— Eh bien ! quoi ! mon père ! il vallait peut-être mieux que le tien !

* * *

Un bon pochard, saisi par les agents est conduit au poste :

— Ce n'est pas juste ! s'écrie-t-il, on me fait toujours coucher au poste.... et jamais au Télégraphe !

* * *

Un professeur demande à un éléve à quoi il distingue un poirier d'un pommier :

— Dame ! aux fruits...

— Mais quand ils n'emportent pas ?

— Alors, j'attends !

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals " *Favorisée* " autorisée par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ, 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour. Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1· Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G, V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chambéry.

2· Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

P.-L.-M. — La Compagnie rappelle au public que toutes ses gares sont ouvertes au service des titres et à l'émission des obligations 2 1/2 0/0. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 12 fr. 50, sous déduction de l'impôt, et sont remboursables à 500 fr.

P-L-M. — BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — *Billets d'aller et retour valables 33 jours ; Billets individuels et billets collectifs (de famille).* Il est délivré du 1e Juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de Mer. 1re, 2me, 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes ;

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bindol Baulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Heyres, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-s-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P-L-M. et doivent comporter un parcours minimun de 300 kil. aller et retour.

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels, ces réductions peuvent s'élever à 5 o/o pour les billets de famille.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
HOTEL-CAFÉ GUINDON
SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

Et c'est dans une de ces circonstances déjà suffisamment douloureuse qu'il reçut la première «blessure d'amour propre» qui lui fut réellement sensibie.

Il venait de préluder au bal d'une noce d'ouvriers par un polka. Le marié en redingote ornée d'un gros bouquet de fleurs artificielles, visiblement «ému» d'ailleurs par le champagne du dessert, s'approche de lui tapotant le ventre :

— Dis donc, le musicieu, t'appelles ça, une polka, toi. T'as jamais su faire danser !

Le premier moulement du pianiste fut de se regimber, de protester, de riposter, par une impertinence. Mais un « gagiste » a-t-il le droit de molester ceux qui le payent ? faire un sclandre, ne serait-ce pas risquer de s'aliéner les bonnes grâces du chef de l'établissement, par conséquent de perdre une ressource ?

Hippolyte rongea son frein. Il en fut récompensé cette fois par les excuses et les compliments que lui adressèrent la jeune marié et d'autres invités. Mais il n'en fut pas toujours de même. En plus d'une circonstance, il eut à ronger son frein en silence.

Il revenait au logis ereinté par les exigences des « clients ». Essayait-il de demander poliment, timidement grâce, lorsqu'on ne lui laissait aucun répit : « Je ne suis pas un bœuf ou une machine, disait-il aussi gracieusement qu'il pouvait.

— On vous paie assez cher, lui répostait-on aigrement.

Il en arriva écœuré par les fantaisies, la bêtise, la hauteur parfois des « clients » à détester le métier, à soubaiter comme une délivrance de pouvoir arracher de ses épaules cette véritable tunique de Nessus.

Irène — et ce n'était pas le moindre de ses étonnements et de son chagrin — admettait trés bien que ces blessures d'amour-propre lui fussent cuisantes.

— Mais, disait-elle trop souvent tu exagères.

— Par exemple j'exagère.

Hé, fais de la musique pour ton propre plaisir. Ne considère les pantins que tu fais sauter que pour ce qu'ils sont. Moque-toi de leurs appréciations. Ou du moins ne retiens que les compliments des connaisseurs.

— C'est facile à dire.

— Décidement Hippolyte tu baisses.

— Décidement Irène, tu deviens méchante. Songes-tu au chemin parcouru depuis le jour où nous avons contrevenu à notre serment de ne faire de l'art que pour l'art.

— Fadaises, tout cela, mon pauvre ami, oui ou non, est-ce pour gagner de l'argent que tu fais de la musique ?

— Evidemment.

— En gagnes-tu ?

— Oui, et pas assez encore.

— Eh bien, moque-toi du reste et tache d'en gagner plus.

Et nous n'avons pris, pour la reproduire, que la moins aigre des conversations entre les époux sur ce sujet brillant.

XXVII

Dix années se passèrent sans apporter de modifications sensibles à la situation des époux.

Ni l'un ni l'autre n'avaient entendu parler d'Aurore C... Chose assez étrange, le pianiste n'avait jamais rencontré la dame dans les réunions ou soirées où il était appelè. Il faut dire qu'on le demandait de moins en moins dans les bals bourgeois ou mondains.

A suivre.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.
Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

Étude de Me Charles BONTOUX
Avocat-Avoué
à SISTERON (Basses Alpes)
Successeur de Me CHARNIER

VENTE
PAR EXPROPRIATION

Il sera procédé le mardi VINGT-CINQ octobre à deux heures de l'après-midi à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, à la vente aux Enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de MISON, canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron.

PREMIER LOT

Une maison située au village de Mison, composée d'une écurie, d'un rez-de-chaussée, chambre au premier étage et grenier à foin au dessus ; comprenant cinq ouvertures, portée au plan cadastral de la commune de Mison, sous le numéro 9 de la section F, édifiée sur un sol, d'une contenance approximative de un are dix-sept centiares ; confrontant : du levant, aires communales ; au nord, Francou ; au couchant, la rue, et au midi Collombon Joseph.

Mise à Prix : Dix francs,
ci. . . . . 10 francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de labour et amandiers, située sur le terroir de la commune de Mison, appelé la Roméyère ; de la contenance approximative de soixante-dix-neuf ares, dix centiares, portée au plan cadastral de la dite commune sous le numéro 578 de la section E, confrontant du levant Pleindoux ; du couchant Garçin et du nord Blanc.

Mise à Prix : Cinquante francs,
ci. . . . . 50 francs.

TROISIÈME LOT

Une propriété en nature de labour située sur le terroir de la commune de Mison, au lieu dit la Vacheresse, d'une contenance approximative de quarante-six ares, vingt-quatre centiares, portée au plan cadastral de la dite commune, sous le numéro 388p, de la section E, confrontant : du levant Collombon François, du midi, le même, du couchant Lieutier et du nord Tourrès et Bardonnenche.

Mise à Prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 francs.

QUATRIEME LOT

Une propriété en nature de blâche et vague, située sur le terroir de la commune de Mison, au quartier de Ponteillard, d'une contenance d'environ deux hectares, soixante-un ares, vingt centiares, portée au plan cadastral de la dite commune, sous les numéros 302, 303, 304 et 314 de la section D, confrontant : du midi Latil et Doze, du couchant Brunet, du nord Pleindoux.

Mise à Prix : Vingt-cinq francs,
ci. . . . . 25 francs.

CINQUIÈME LOT

Une propriété en nature de labour et vague, située sur le terroir de la commune de Mison, au quartier appelé la Roche, d'une contenance d'environ vingt-trois ares, soixante centiares, portée au plan cadastral de la dite commune, sous le numéro 332p, de la section E, confrontant : du midi Reynier et dame Auguste Collombon, du levant chemin vicinal ; du couchant Reynier et du nord Francou.

Mise à Prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 francs.

SIXIÈME LOT

Une propriété en nature de labour et vague, appelée aussi la Roche, située sur le terroir de la même commune, d'une contenance d'environ trente-neuf ares, cinquante centiares, portée au plan cadastral de la dite commune, sous les numéros 251 et 252 de la section F, confrontant : du nord Morne, du midi Joseph Collombon, du levant Francou et du couchant la rivière du Buëch.

Mise à Prix : Vingt-cinq francs,
ci. . . . . 25 francs.

SEPTIÈME LOT

Une propriété en nature de praierie et labour située sur le terroir de la commune de Mison, au lieu appelée la Roche, d'une contenance d'environ dix-neuf ares, soixante-dix centiares, portée au plan cadastral de la dite commune, sous le numéro 180p de la section F. confrontant : du midi Collombon François, du levant, Collombon Joseph ; du nord, Laurent et du couchant Collombon François.

Mise à prix : Quarante francs.
ci . . . . . 40 francs.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête de M. SARLIN Ernest, négociant, demeurant et domicilié à Sisteron, ayant pour avoué Me BONTOUX, contre COLLOMBON Auguste, propriétaire, demeurant et domicilié à Mison.

Suivant procés-verbal de Margaillan huissier à Sisteron, en date du premier Août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit; enregistré dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le seize du même mois d'août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour le créancier poursuivant.

L'Avoué poursuivant,
C. BONTOUX.

Fait à Sisteron, le 29 septembre 1898.

Enregistré à Sisteron le vingt-neuf septembre mil huit-cent-quatre-vingt-dix-huit, folio 29 case 79.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

CORBEL.

EXEMPLE A SUIVRE

Au risque de tomber sous des yeux indifférents nous ne pouvons manquer de publier la lettre suivante :

Bois-Colombes (Seine), le 24 janvier 1898.

« Messieurs, je considère comme un devoir d'adhérer à la liste déjà si longue des admirateurs de votre Emulsion Scott.

« Par sa croissance rapide compliquée d'une crise de dentition, mon petit garçon, âgé de 22 mois, nous causait depuis le mois d'octobre les plus vives inquiétudes.

« Continuellement triste et maussade, avec des nuits sans sommeil, il refusait toute nourriture, et était si faible qu'il ne tenait plus sur ses jambes. Son corps s'était couvert de boutons, et malgré tous les traitements, nulle amélioration ne se manifestait dans son état; il dépérissait de jour en jour.

Adrien REISS

« C'est alors que j'eus le bonheur de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée, au sujet de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie Messieurs, lorsqu'après peu de jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie : il était plus gai, demandait à manger et son sommeil était plus calme.

« Cette amélioration s'accentua rapidement; les boutons disparurent, et j'ai le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre bienfaisante préparation. Je dois ajouter qu'il réclame encore par gourmandise « *son Emulsion Scott* ».

« Je vous prie d'agréer l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) : Reiss, Instituteur. »

Bornons-nous à rappeler que l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et soude (c'est-à-dire un aliment complet). C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Facile à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Échantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Administration des Domaines

Par jugement du tribunal de Sisteron en date du 19 septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, l'administration des Domaines a été autorisée à procéder aux publications prescrites par l'article 770 du code civil, préalablement à l'envoi en possession de la succession en deshérence de NOLA ou NOLAT, Jean, Louis, Joseph, (ou Jean, Joseph, Louis), né à Gap (Hautes-Alpes), domicilié à Sisteron, Saint-Etienne où Château-Arnoux, et décédé à Sisteron, le 28 décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 28 septembre 1898.

Mal impressionné par le nouveau recul de la de Beers notre marché reste stationnaire sur nos rentes et nos établissements financiers : Crédit Foncier, COMPTOIR National d'Escompte, CREDIT Lyonnais, Société Générale. Cette dernière paiera fin de mois un acompte de 0,25 par action sur les bénéfices de l'exercice représentant l'intérêt à 5 o/o du capital versé pour le 1er semestre 1898. La Banque spéciale des valeurs industrielles les demandée à 200,50. La banque Française d'Emission à 152,50 avec marge de hausse, les benéfices acquis permettant la distribution d'un dividende de 15 fr. par action, cet etablissement émet au pair les actions de 100 francs de la Cie Générale de Fabrication mécanique des Sacs en papier écornés au capital de 1.500.000 tr. qui s'est assuré la propriété des brevets Deneyer appelés à révolutionner dans un sens très rénumérateur l'importante industrie des Sacs en papier.

BEC-AUER 485.

Les obligations 5 o/o Austro-Belge de Péttrole, rapportant 25 fr. net, ont progressé à 499. Les obligations 4 o/o Cie d'Immeubles. surabondamment gagées par un actif immobilier dont la valeur s'acéroit constamment, sont à 467,50.

Les obligations de 300 fr. 4 o/o de la Cio Nationale Immobilière de Marseille font prime à 278.

Les 10.000 obligations 5 o/o de 150 fr. que la société Immobilière du Casino municipal d'Arcachon va émettre pour en employer le produit à la construction d'un Casino sur la plage au centre même de la ville, seront délivrées au prix de 135 fr. payaqles 50 fr, en souscrivant et 85fr. le 31 octobre : remboursables en 60 annuités elles rapportent en réalité au cours d'émissiod 5,55 o/o.

Obligations Et6iopiennes bien tenues à 310

Chemins de fer Français calmes.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq.

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues, il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTES
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe Véritable
CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* indigestions, *la* dysenterie *la* cholérine.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

ON DEMANDE un apprenti relieur papetier. S'adresser au bureau du Journal.

Grande Occasion
PRIMES EXCEPTIONNELLES
AUX LECTEURS DE CE JOURNAL
Services de table terre de fer décorée. 13
Services à dessert assortis. . . . . 9.
Services de verres cristal. . . . . 12.
Services à café. . . . . 10.
Couverts métal argenté. . . . . 15.
Services de table (nappe, serviettes). 12.
Tous les services sont pour 12 personnes
Pour renseignements demander le catalogue détaillé des primes franco 0fr. 15.
M. BEAUGRAND, 29. passage de l'Opéra, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.
CATALOGUE FRANCO (200 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD
Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

SISTERON-JOURNAL
EST EN VENTE
à MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.
à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.

Le gérant ; Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Pharmacie Centrale. — Droguerie

MEDAILLE D'OR -- DIPLOME D'HONNEUR — HORS CONCOURS

D. LAUGIER

47, Rue Droite, SISTERON 47, Rue Droite

Dépôt Général des EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
Et de toutes spécialités Pharmaceutiques

Fabrique de Produits Vétérinaires spécialisés

BANDAGES — BAS POUR VARICES
DOUCHES D'ESMARK
INJECTEURS, IRRIGATEURS, ETC.

Notre nombreuse Clientèle est assurée de toujours trouver à la Pharmacie, des produits irréprochables de 1re qualité et une grande modicité dans les prix. — Les ordonnances de MM. les docteurs sont dans leur préparation l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

PRIME — *Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal* — GRATUITE

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

Contre la **CONSTIPATION** et ses conséquences : EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

EXIGER les VÉRITABLES PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK avec l'Étiquette-Joint

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notez dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE — MERINOS

NOÈL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE
FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS
CASQUETTES ET BERRETS

VÉRITABLE FER BRAVAIS

RECONSTITUANT ET TONIQUE

L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : **5** fr.; 1/2 Flacon : **3** fr. **50.** Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir. PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS) 132 et 134, RUE **LAFAYETTE** et dans toutes les Pharmacies.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

AGENCE GÉNÉRALE : MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863, 48, Boul^d Sébastopol, 48, Paris. — *L. ANDRE & Cie.*

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS

PRETS *sur toutes successions en France.*
ACHAT *de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.*
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS
Guéris en aspirant la
CIGARETTE LAGASSE
Régénérateur des organes respiratoires
Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*
Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

FUMEURS
Ne fumez qu'un papier à Cigarette
"LE CYCLISTE"

G. AUBERT
165, rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).
CAHIER A BOUT AMBRÉ
CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
SISTERON — A. TURIN — BASSES-ALPES
Spécialité d'affiches et de Travaux de luxe. — Cartes de visite et d'adresse

---

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER
A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER
TONIQUE. LE SEUL VRAI APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER
NATURELLE
A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODERES

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE
A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal"

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la
TARTRORHÉINE CHARLARD
Pilules laxatives et fortifiantes
DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.
PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, B^d Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique
Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :
APHTES, GENCIVITES, STOMATITES, etc.
Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.
Pharmacie CHARLARD, 12, B^d Bonne-Nouvelle, PARIS.

Chaux Eminemment Hydraulique

GABRIEL et LUCIEN LAUZIER
Fournisseurs des Ponts et chaussées
Chemins de fer et Administrations
Usine à vapeur à SIGONCE
par FORCALQUIER (Basses-Alpes)
Gare d'Expédition, LURS.

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE L'ANEMIE

de la CHLOROSE ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

PAR LES **PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD**

BLAUD — Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule
A. Sciorelli — PARIS

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON